

LA

LIGNE

BLEUE

SURVOLEE

?

BULLETIN

DU

CERCLE VOSGIEN 'LUMIERES DANS LA NUIT'



# LA LIGNE BLEUE SURVOLÉE

?



BULLETIN  
DU

CERCLE VOSGIEN D'ÉCLAIRAGE DANS LA NUIT

## LA LIGNE BLEUE SURVOLEE ?

(Bulletin du "CERCLE VOSGIEN LUMIERES DANS LA NUIT")

- Centre Léo Lagrange, rue S. Allende - 88000 EPINAL -

### SOMMAIRE

Editorial  
Quartier de la Vierge - Insolite  
Avion furtif (suite)  
Question de forme (suite)  
Rencontre avec Mr Cris

oOo

### LE CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT" :

|                     |   |                   |
|---------------------|---|-------------------|
| PRESIDENT           | : | Gilles MUNSCH     |
| VICE-PRESIDENT      | : | Claude FLEURANCE  |
| TRESORIER           | : | Francine JUNCOSA  |
| SECRETAIRE          | : | Elisabeth ANTOINE |
| SECRETAIRE-ADJOINTE | : | Isabelle DUMAS    |

oOo

La Ligne Bleue Survolée ? est le bulletin du Cercle Vosgien "Lumières dans la Nuit", délégation pour les Vosges de Lumières dans la Nuit, et membre du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (CNEGU).

Cette revue est transmise aux groupements français et étrangers au titre d'échange avec leur parution.

Les articles insérés n'engagent que leurs auteurs et la reproduction de tout ou partie de cette revue ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit du CVLDLN.



## EDITORIAL

\* \* \*

L'année 1990 vient de s'achever et avec elle se conclut une période plutôt "difficile" sur le plan ufologique. La casuistique pour le moins appauvrie et le désintérêt quasi général des média en furent les principales causes. 1990 semble avoir sonné le "réveil" du phénomène qui est revenu en force chez nos voisins Belges.

Plus à l'est, c'est en URSS que de très nombreuses observations sont signalées dans le même temps, portant les uns à y voir la preuve de ce "regain d'activité". D'autres préfèrent y décerner les premiers indices sociologiques de profonds bouleversements politiques récemment survenus au-delà d'un rideau de fer ... de plus en plus "transparent". Difficile en fait de faire la part de l'un et de l'autre, tant les informations reçues restent parcellaires et contradictoires.

De-ci de-là, l'intérêt renaît, les passions se rallument et... les vieilles querelles ressurgissent! L'OVNI fait à nouveau recette et l'ufologue moyen émerge quelque peu de sa torpeur. Bref c'est un peu le printemps.

Le mystère des "corn circles" en Angleterre est un peu le reflet de cette décennie durant laquelle les observations insolites se sont poursuivies, certes à faible rythme, mais sans susciter grand intérêt de l'opinion qui a pourtant soudainement retrouvé goût au mystère.

En France, l'ufologie privée a traversé cette période de "vaches maigres" tant bien que mal, partagée entre le doute et la ténacité. Le courant "socio-psychologique" s'est développé en parallèle d'une "crise de vocations" chez les partisans "purs et durs" de l'HET. Elle en ressort, à mon sens, affaiblie en nombre et en dynamisme mais peut-être y a-t-elle gagné en réalisme. Si l'organisation y apparaît aujourd'hui moins anarchique, sa division semble s'être renforcée, ce qui veut dire qu'elle n'a guère évolué sur le plan de la maturité.

Souhaitons que 1991 contribue, par une casuistique plus riche d'enseignements, à lui donner un nouvel élan susceptible de relancer une "machinerie" depuis longtemps en "sous-régime". Le C.V.L.D.L.N., élément moteur au sein du C.N.E.G.U. durant toutes ces années retrouvera-t'il son second souffle? C'est en fait tout le mal que l'on peut lui souhaiter en gardant présent à l'esprit que c'est à chacun(e) d'entre nous de lui apporter l'oxygène indispensable à sa survie et à sa bonne santé. En ces temps où la planète est à deux doigts de s'embraser, souhaitons ne voir surgir dans nos cieux que le "NON-IDENTIFIABLE" générateur de connaissances et non celui porteur d'obscurantisme et d'intolérance.

Meilleurs vœux et bonne recherche.



LE QUARTIER DE LA VIERGE A EPINAL (88)

Le quartier de la Vierge se situe au sud d'Epinal et domine la rive droite de la Moselle.

En un demi siècle, cet endroit n'était que friches et forêts. Il est devenu maintenant l'un des quartiers les plus "populeux" de la Ville.

D'après la revue éditée par la paroisse Sainte Maria Goretti (Responsable de la publication : Paul de Blic, curé de ladite paroisse), c'était au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à peu près vers l'an 1650. A cette époque, la colline qui s'appelle aujourd'hui la Vierge avait non seulement son sommet couvert de forêts, mais les arbres et les broussailles descendaient sur les pentes rapides jusque sur les bords de la Moselle. Pas de routes, quelques étroits sentiers de forêts conduisant à quelques cabanes de bûcherons.

C'était la solitude complète; seul le murmure de la rivière, le chant des oiseaux s'unissaient au bruit de la hache frappant le bois.

Un jour que les bûcherons étaient à leur travail, ils entendirent tout à coup une mélodie, un chant d'une douceur incomparable. Charmés, ils déposent leurs outils et se dirigent vers l'endroit d'où partent ces cantiques. Personne. C'est la solitude complète. Et cependant les chants se font toujours entendre. Ils cherchent encore et découvrent enchâssés dans un arbre, une petite statue de la Très Sainte Vierge.

"Ce sont des voix du ciel qui chantent", concluent-ils et ils tombent à genoux pour remercier Marie de la grâce insigne qu'elle vient de leur faire. Avec respect ils prennent l'image bénie et la portent à l'église paroissiale Saint-Maurice.

Le curé d'Epinal, qui était à cette époque M. Pelletier, écoute leur récit, accepte la statue et la dépose dans le trésor de l'église.

Quelques temps après, les mêmes bûcherons, travaillant encore dans la forêt, entendent de nouveau la mélodie céleste. Ils retournent auprès du tronc de chêne où la première fois ils avaient trouvé l'image de Marie, et quelle n'est pas leur surprise de voir encore la petite statue à la même place.

En toute hâte, ils envoient prévenir le curé d'Epinal. Etait-ce une nouvelle statue ? On ouvre le trésor de



L'EGLISE. La statue n'y était plus. C'était bien la même que les bergers avaient retrouvée sur la colline et auprès de laquelle les avaient ramenés les voix du ciel.

Les miracles :

Le premier eut lieu le 28 mai 1658. Citation du procès-verbal de cette guérison (d'après M.L'Abbé Chapelier).

"Le vingt huit mai mil six cent cinquante-huit, je soussigné V.Valdenaire, curé de Docelles, suis allé à La Poirie, ban de Tendon, au logis de Humbert Pierat-Georgel, où j'ai interrogé Marie, sa fille, âgée d'environ vingt-deux-ans. Vers le 15 ou le 16 février de cette année, elle tomba de cheval, se cassa la jambe droite et trois semaines après l'accident lui survenaient au bras et à la jambe gauches d'inquiétantes tumeurs, comme une sorte de catarrhe qui paralysait ses mouvements et sa langue. Humbert Pierat-Georgel et Fleurate Pieron, gens de biens, vivant chrétiennement, étaient affligés de l'état de leur fille, car la malade, en proie à de cruelles souffrance et de plus tourmentée dans son esprit, ce cessait d'injurier ou de maudire toutes les personnes qui la soignaient. Sa rage fut parfois horrible et l'on craignait un instant qu'elle ne fut possédée du démon.

"Marie Georgel" dans un moment de calme, apprend qu'on a récemment trouvé une statue de Notre-Dame dans un bois situé aux portes d'Epinal. Elle conçoit dès lors un vif désir de la visiter et de lui offrir ses supplications et ses vœux.

On la conduisit sur une charrette au bois de Jenneson (Nom primitif du bois où fut découverte la statue). Arrivée à Epinal, la malade se confesse et communie dans l'Eglise des Minimes. Aussitôt après la communion elle ressent de violentes douleurs, mais, forte et résolue, elle accomplit à jeun et sur-le-champ son pèlerinage. On la descend de la charrette, elle se dirige péniblement avec ses crosses(béquilles) vers la statue vénérée, fait dévotement sa prière et en moins d'un quart d'heure elle était guérie. Quittant ses crosses, elle les suspend aux pieds de la Vierge puissante, fait elle-même et sans soutien plusieurs fois le tour de la chapelle à l'étonnement de son père, de sa mère, de ses frères qui pleurent de joie, de l'assistance qui loue Dieu d'une aussi éclatante faveur....

Après ce premier miracle, les grâces et faveurs temporelles de Marie se succédèrent sans interruption.

(Suit sur la revue sus-nommée la liste des miracles recensés et reconnus par l'église).



# NOTRE-DAME DE CONSOLATION D'ÉPINAL



MARIE AU CŒUR DES HOMMES (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)



Notre-Dame du Chêne devient donc le centre d'un pèlerinage local. Sa réputation n'aurait pas franchi toutefois les limites de la région si, le 28 mai 1658, un miracle éclatant, suivi de beaucoup d'autres régulièrement constatés, et que nous allons raconter, n'était venu donner à ce pèlerinage une renommée sans cesse grandissante.

### Les miracles

Le premier eut lieu le 28 mai 1658. Nous citons le procès-verbal de cette guérison (11) :

« Le vingt-huit mai mil six cent cinquante-huit, je soussigné V. Valdenaire, curé de Docelles, suis allé à La Poirie, ban de Tendon, au logis de Humbert Pierat-Georgel, où j'ai interrogé Marie, sa fille, âgée d'environ vingt-deux ans. Vers le 15 ou le 16 février de cette année, elle tomba de cheval, se cassa la jambe droite, et trois semaines après l'accident lui survenaient au bras et à la jambe gauches d'inquiétantes tumeurs, comme une sorte de catarrhe qui paralysait ses mouvements et sa langue. Humbert Pierat-Georgel et Fleurate Pieron, gens de bien, vivant chrétiennement, étaient affligés de l'état de leur fille, car la malade, en proie à de cruelles souffrances et de plus tourmentée dans son esprit, ne cessait d'injurier ou de maudire toutes les personnes qui la soignaient. Sa rage fut parfois horrible et l'on craignait un instant qu'elle ne fût possédée du démon.

« Marie Georgel, dans un moment de calme, apprend qu'on a récemment trouvé une statue de Notre-Dame dans un bois situé aux portes d'Epinal. Elle conçoit dès lors un vif désir de la visiter et de lui offrir ses supplications et ses vœux.

« On la conduit sur une charrette au bois de Jennesson (12). Arrivée à Epinal, la malade se confesse et communie dans l'église des Minimes. Aussitôt après la communion elle ressent de violentes douleurs, mais, forte et résolue, elle accomplit à jeun et sur-le-champ son pèlerinage. On la descend de la charrette, elle se dirige péniblement avec ses crosses (béquilles) vers la statue vénérée, fait dévotement sa prière et en moins d'un quart d'heure elle était guérie.

« Quittant ses crosses, elle les suspend aux pieds de la Vierge puissante, fait elle-même et sans soutien plusieurs fois le tour de la chapelle à l'étonnement de son père, de sa mère, de ses frères qui pleurent de joie, de l'assistance qui loue Dieu d'une aussi éclatante faveur.

« Depuis lors, Marie Pierat-Georgel acquit de nouvelles forces par l'onction de l'huile puisée à la lampe de la chapelle de Notre-Dame.

(11) D'après M. l'abbé Chapelier.

(12) Nom primitif du bois où fut découverte la statue de la Vierge.

« J'atteste l'avoir vue aujourd'hui sortir du logis de son père et faire une longue course sans fatigue apparente.

« De tout quoi le présent procès-verbal a été dressé à La Poirie en présence de Demange Georgel, de Caunoly, de Humbert, de Pierre les Pierat et de Jean Arnould, qui ont signé avec moi. »

Ce premier miracle est encore attesté par deux autres procès-verbaux, l'un rédigé et signé par messire Dominique Le Moyne, administrateur perpétuel de la cure d'Epinal, l'autre par un religieux Minime.

Après ce premier miracle, les grâces et faveurs temporelles de Marie se succédèrent sans interruption.

Les Pères Minimes de la Vierge, désireux de perpétuer le souvenir de ces miracles et de leur donner une marque irréfutable d'authenticité, prièrent le vicaire général de l'évêque de Toul de nommer un notaire spécialement délégué pour recevoir les dépositions des témoins et les enregistrer. Ce fut messire Dominique Le Moyne, administrateur perpétuel de la cure d'Epinal, qui fut désigné, avec l'assistance de maître Dominique Bernard, notaire en la même ville.

Ces actes authentiques de Notre-Dame de Consolation nous ont conservé les relations d'un certain nombre de miracles. Nous ne pouvons raconter ces miracles dans leur entier, nous nous contenterons seulement de les énumérer.

En 1659, le 18 juillet, guérison de Catherine Mulot, délivrée miraculeusement d'érysipèles ulcérés qu'elle portait aux jambes depuis plus de quarante ans et que les médecins déclaraient inguérissables.

En 1659, le 21 septembre, guérison de l'enfant de Barthélémy Blaise, de Remiremont. Cet enfant de deux ans ne pouvait marcher ni se tenir sur ses jambes. Il fut subitement guéri à Notre-Dame de Consolation.

En 1650, le 2 octobre, guérison de l'enfant de Gérard Vauthier, de Remiremont. Cet enfant allait succomber dans d'affreuses convulsions. Quelques gouttes d'eau de la fontaine de Notre-Dame de Consolation, apportées par un pèlerin, suffirent à le calmer et le guérir complètement.

En 1661, guérison de la femme François Honnoré, de Fontenoy-le-Château.

En 1663, guérison de Jeanne Midon, de Harau-court, de Françoise Lhuylier, de Saint-Dié. Miraculeuse protection sur Nicolas Hiar, de Plombières.

En 1671, guérison de Claude-Dieudonné Martin, de Wisembach.

La renommée du sanctuaire de Notre-Dame d'Epinal croissait de plus en plus ; de tous côtés les malades accouraient pour demander à la Vierge consolatrice leur prompt guérison.



Le 22 août 1728, eut lieu un miracle qui devait avoir un plus grand retentissement que tous les autres. Il fut porté par-devant Mgr Scipion-Jérôme Bégon, évêque et comte de Toul, et constaté officiellement par l'autorité épiscopale.

L'évêque de Toul publia même une ordonnance à ce sujet, prescrivant des prières et processions publiques de reconnaissance à Epinal et à Rambervillers, patrie de la miraculée, Barbe Drouot.

Nous citons dans son entier ce document si important :

« Scipion-Jérôme, par la grâce de Dieu et de l'autorité du Saint-Siège apostolique, évêque comte de Toul, prince du Saint-Empire, etc.

« De la part du P. Claude-François Hachotte, prêtre de l'Ordre des Minimes, supérieur de la maison de Notre-Dame de Consolation, proche la ville d'Epinal, et de celle du sieur Blanzieux, prêtre, curé de Rambervillers, nous a été remontré que la nommée Barbe Drouot, fille âgée de vingt-cinq ans, de la paroisse dudit Rambervillers, ayant perdu l'usage de la parole, il y a seize ans, par une maladie catarrheuse, dont elle fut atteinte à l'âge de neuf ans, quinze jours après la mort de sa mère, elle a cru dans son affliction devoir mettre toute sa confiance en Dieu, n'espérant plus de guérison que dans sa bonté par l'intercession de la Très Sainte Vierge : que dans cette confiance elle a été trois fois en pèlerinage en différents temps à la chapelle de Notre-Dame de Consolation, proche Epinal, où chaque fois elle a fait dire la sainte messe à son intention : que le 22 du mois d'août de l'année dernière, elle fit pour la quatrième fois un pèlerinage à cette chapelle où elle eut le bonheur d'entendre la sainte messe qui fut célébrée pour elle, et pendant laquelle elle demanda à Dieu avec une grande confiance sa guérison par l'intercession de la Très-Sainte-Vierge : qu'à peine eut-elle achevé sa prière après la messe, elle recouvra l'usage de la parole et s'écria : « Jésus, Maria ! Je parle ! ». Ce qui fut dans le moment regardé comme un miracle par tous les assistants. Depuis lequel temps, elle a toujours eu la parole libre, comme si elle ne l'avait jamais perdue ; ce qui est public et de notoriété tant à Epinal qu'à Rambervillers.

« Et comme il est de la reconnaissance qu'on doit à Dieu de publier les grâces qu'il accorde à ceux qui l'invoquent ou implorent l'intercession de la Très Sainte Vierge, ledit P. Hachotte et ledit sieur curé de Rambervillers nous ont instamment supplié de permettre et même d'ordonner que l'on rende à Dieu publiquement des actions de grâces d'une guérison qui a tous les caractères d'une guérison miraculeuse.

« Mais comme, suivant l'esprit et la pratique de l'Eglise, on ne doit publier ni déclarer comme miraculeux aucun événement qu'après des preuves moralement certaines qu'il n'a pu arriver que par miracle, et que Dieu l'a accordé à l'humble prière qui lui a été faite et à l'intercession de la Très Sainte Vierge, à laquelle on a eu recours : nous avons jugé à propos de faire faire d'exactes informations sur la guérison de ladite Barbe Drouot et sur les circonstances qui l'ont précédée, accompagnée et suivie, par le sieur de Tervenus, docteur en théologie, curé de la ville d'Epinal, qui,

à cet effet, s'est transporté tant à Notre-Dame de Consolation qu'à Rambervillers, où il a examiné et ouï plusieurs témoins dignes de foi, dont il a fait rédiger par écrit les dépositions que nous avons lues avec attention et desquelles il nous a paru résulter une certitude morale de la guérison subite et entière de ladite Barbe Drouot, et que cette guérison est une grâce particulière de Dieu obtenue par l'intercession de la Très Sainte Vierge dont il y a sujet de remercier Dieu par des actions de grâces publiques, tant dans la chapelle de Notre-Dame de Consolation que dans l'église paroissiale de Rambervillers.

« A ces causes, nous avons ordonné que le sieur curé d'Epinal ira avec son clergé et ses paroissiens en procession, le jour qui sera par lui indiqué en faisant son prône, à la chapelle de Notre-Dame de Consolation, où il chantera le cantique *Te Deum* en actions de grâces, et ensuite l'hymne *Ave, maris Stella*, et prendra de là occasion d'exhorter les assistants à recourir à Dieu avec confiance et à invoquer la Très Sainte Vierge dans tous leurs besoins, mais surtout à lui demander la grâce de le servir fidèlement pendant toute leur vie.

« Nous avons pareillement ordonné que la même cérémonie sera faite dans l'église paroissiale de Rambervillers, le jour qui sera de même indiqué au prône par le sieur curé.

« Donnée à Toul, en notre palais épiscopal, le huitième août mil sept cent vingt-neuf.

« Jérôme, évêque comte de Toul. »

La procession ordonnée eut lieu à Epinal avec la plus grande solennité. La municipalité elle-même voulut s'y associer et les comptes de la ville nous apprennent qu'elle fit construire un pont sur le ruisseau de la Vierge pour le passage de la procession.

Après ce miracle, les actes de Notre-Dame de Consolation nous en rapportent encore quatre autres. En 1731, guérison de Louis Haussonville, de Crépey. En 1732, guérison de Jean-Claude Raidot. En 1738, délivrance de Barbe Lochien, de Gigney, possédée, et enfin, en 1749, guérison de Sébastien Urbain, de Monthureux-le-Sec.



Ce jourd'huy deuxième octobre mil six  
cents cinquante neuf à Espinal : est comparue  
en personne Françoise Guyot femme à Henry Vautrin  
d'Espinal de présent<sup>(1)</sup> résidant à Remiremont ; laquelle  
a déclaré et affirmé à serment estre véritable  
que vers la St-Jean dernier ayant un guerçon aagé<sup>(2)</sup>  
de quelques trois mois qui seroit tombé en des convulsions  
continuelles depuis les neuf heures du soir jusque  
aux dix heures du lendemain, et comme la nommé  
Anne Marc demeurant à L'estraye paroisse audit Remiremont  
qui venoit du pèlerinage à la Nostre-Dame  
située proche Espinal à la Jenneson, qui avoit une  
bouteille de l'eaüe de la fontaine de la chapelle  
ayant appris que l'enfant de ladite Guyot s'en alloit  
mourir, se seroit transporté en son logis et puis desera  
la dente<sup>(3)</sup> dudit enfant, luy donna l'eau de ladite  
bouteille à boire, lequel aussy tost<sup>(4)</sup> ouvrit les yeux  
et print<sup>(5)</sup> la mamelle et aussy tost fut sain et guéry  
comme il est encore, et dont en action de grâce l'a  
amené en ladite chapelle ce jourd'huy. Et de quoy le  
présent acte a esté dressé en présence de Jean Gravel  
et Gabriel Coppat d'Espinal, tesmoins cognus<sup>(6)</sup>.

Françoise Guyot

J. Gravel  
Gabriel Coppat

Bernard

De nos jours, "oi" s'écrit "ai" : seroit = serait, avoit = avait, etc.

(1) à présent ; (2) garçon âgé ; (3) desserra les dents ; (4) aussitôt ; (5) prit ; (6) témoins connus.

Texte transcrit par Monsieur Jean-Marie Dumont, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Services d'archives des Vosges.  
Archives de la paroisse Saint-Maurice d'Epinal.



### ETRANGE, ETRANGE ...

A quelques dizaines de mètres de l'endroit où faut découvrir la statuette, s'élèvent maintenant de nombreuses maisons, immeubles, casernes.

Chez l'un des habitants, dont l'anonymat nous a été expressément demandé, se produisirent en présence de nombreux témoins, des faits surprenants.

Au début ce ne furent que des lampes qui s'allumaient ou s'éteignaient seules dans la salle à manger alors que toute la famille était à table. Très vite, cela fut mis sur le compte de la vétusté de l'installation électrique ou des ampoules à changer, ou de l'humidité.

Où cela se complique c'est lorsqu'en pleine nuit un jeu vidéo se met à fonctionner alors que les interrupteurs du jeu lui-même et celui du téléviseur sont fermés et qu'il ne peut être question de mauvais plaisant, seuls les grands-parents des enfants étant présents et au départ endormis dans une chambre à un autre étage. Il en est de même pour une voiture radio-commandée qui, toujours de nuit, se met à rouler et tourner toute seule ... (On se croirait dans rencontre du 3ème type !).

Que dire encore de cette pendule électrique sans pile qui tout d'un coup se met à fonctionner sous les yeux ébahis des propriétaires et de voisins à qui ils font constater le phénomène. Ou encore de leur attention attirée par un bruit inconnu du côté cuisine et qu'ils voient soudain un verre à eau se fendre en mille morceaux sans que celui-ci n'ait été touché et que des conditions particulières pouvant provoquer ce phénomène soit apparemment absentes.

Mais la liste de ces "anomalies" serait trop longues. Ce qu'il faut retenir est que l'installation électrique a été vérifiée, que les mesures d'hygrométrie n'ont rien révélé d'extraordinaire, et que le détecteur de variation de champ magnétique (à aiguille) n'a pas fonctionné alors que des phénomènes du type précité se sont produits.



RESUME D'ENQUETE CVLDELN - Cas F/98/88810322 (01)  
 .....

LES FAITS RAPPORTES :

Communes de DINOZE , SAINT-LAURENT et EPINAL (88)  
 Le 22 Mars 1981 vers 3h 30 (HL).

Les témoins (4) revenaient d'un bal se tenant à REMIREMONT (88), à bord d'une voiture, lorsqu'à la sortie de DINOZE , le passager arrière signala un "OBJET" lumineux sur la droite, en plein ciel.  
 Le Conducteur stoppe son véhicule sur le bas-côté et les quatre occupants en sortent pour mieux observer cet étrange phénomène.  
 "L'OBJET" est bien visible à proximité apparente du relais de TV d'EPINAL, à hauteur de la dernière lampe rouge de signalisation.

Il est de couleur orange vif, très prononcé, de forme sensiblement elliptique (ou ovale) et présentant une longueur apparente de 1,5 à 2 fois le Ø de la lune. Le phénomène est stationnaire, présentant une luminosité propre et des contours légèrement flous.

C'est à ce moment là que les témoins se rendirent compte que trois autres voitures s'étaient également arrêtées (dont une R5 rouge) et que plusieurs personnes observaient comme eux ce phénomène.

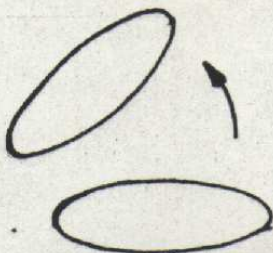
Soudain "l'objet" paraît osciller, s'inclinant légèrement par rapport à l'horizontale. Ce mouvement fournit la "preuve" aux témoins qu'il ne s'agit aucunement de la lune apparaissant déformée par suite d'un quelconque phénomène atmosphérique.

Ils décident donc de tenter d'approcher davantage du phénomène en se rendant au "Point de vue" , lieu dominant EPINAL et se trouvant justement à la verticale apparente du phénomène.

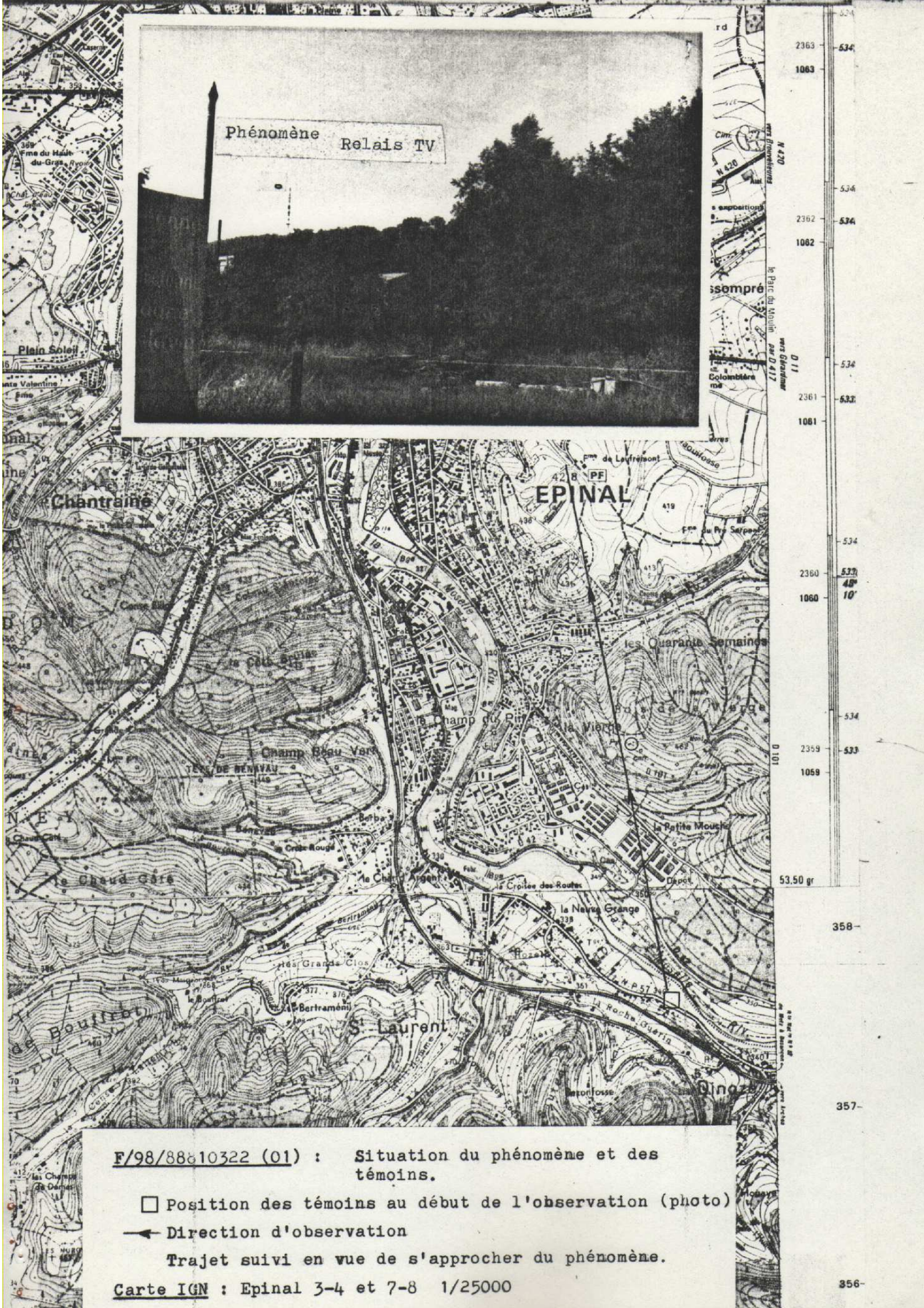
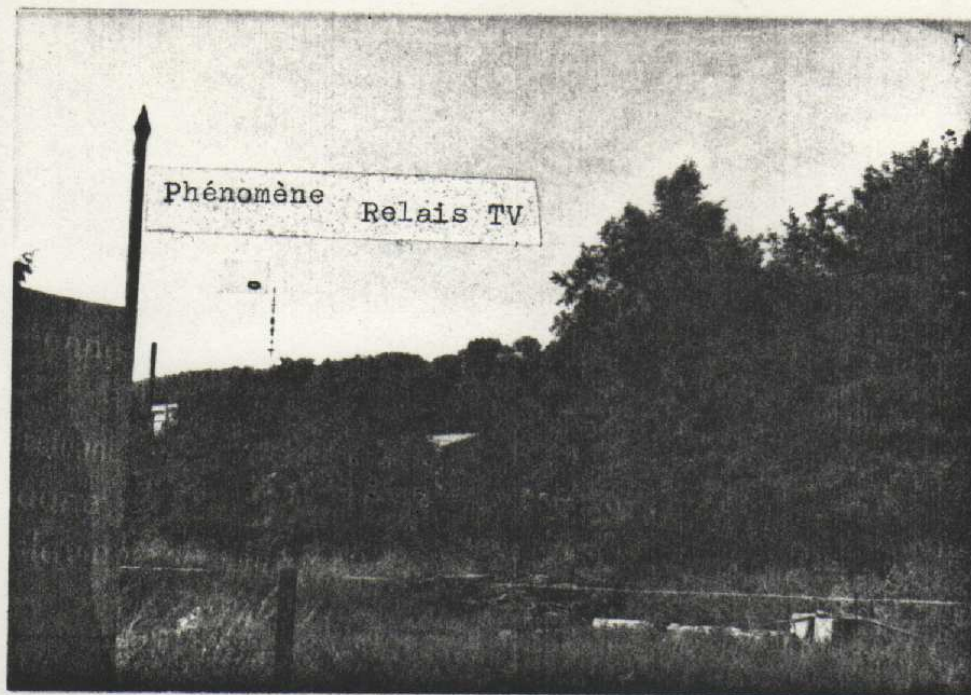
Reprenant donc la route, ils peuvent encore observer le phénomène jusqu'à l'entrée de SAINT-LAURENT, de temps à autre masqué par les maisons. Malheureusement, arrivés au sommet de la colline, ils ne peuvent que constater la disparition définitive du phénomène.

L'observation a duré une dizaine de minutes, le temps étant très clair, la nuit étoilée. Les témoins n'ont pas observé la lune (pourtant pleine et se couchant le 22 à 6h 55 (TU) et n'ont perçu aucun bruit ou effet secondaire. Direction d'observation : Nord-Nord-Est. Taille apparente Ø7 au Comparateur LDLN.

DESSIN DU PHENOMENE : (Carte et photo des lieux page suivante)







F/98/88810322 (01) : Situation du phénomène et des témoins.

□ Position des témoins au début de l'observation (photo)

→ Direction d'observation

Trajet suivi en vue de s'approcher du phénomène.

Carte IGN : Epinal 3-4 et 7-8 1/25000

356-



## RESUME DE L'OBSERVATION

de Jean-François et Françoise P. (Epinal)

Ce soir là je me souviens, ma soeur et moi nous rentrions du théâtre; vers 1H 00 du matin ; c'était une nuit de juillet 1981, je n'ai plus souvenir de la date exacte. A ce moment là, nous étions sur le point de franchir le seuil de la maison quand soudain, j'éprouve le besoin intense de me retourner. Et là, je vois dans le ciel légèrement couvert, une énorme sphère (1) de couleur blanche non brillante, très soutenable du regard, avec sur le pourtour une mince couronne de lumière bleue qui s'apercevait très bien tant sa beauté me faisait penser au bleu de l'océan (PANTOME 299 U).

Cette boule de lumière glissait comme suspendue le long d'un filin invisible. Je ne pouvais dire d'où elle venait.

Elle descendait très lentement passant ainsi derrière le relais T.V. Elle disparut progressivement derrière les arbres de la colline de la Vierge en direction Sud-Nord/Nord-Est.

Ma soeur se tenait juste à mes côtés, et me voyant me retourner soudainement a fait de même apercevant ainsi, elle aussi, le phénomène.

A ce jour, je ne peux donner aucune explication logique au phénomène que nous avons observé, par contre je peux apporter quelques détails supplémentaires à savoir :

- la distance exacte du lieu où nous nous trouvions et le relais T.V. : distance à vol d'oiseau 1 300 m.
- le phénomène pouvait avoir un diamètre minimum d'une vingtaine de mètres (2) et peut-être beaucoup plus, en fonction de la distance d'éloignement de cette boule située par rapport au relais T.V.

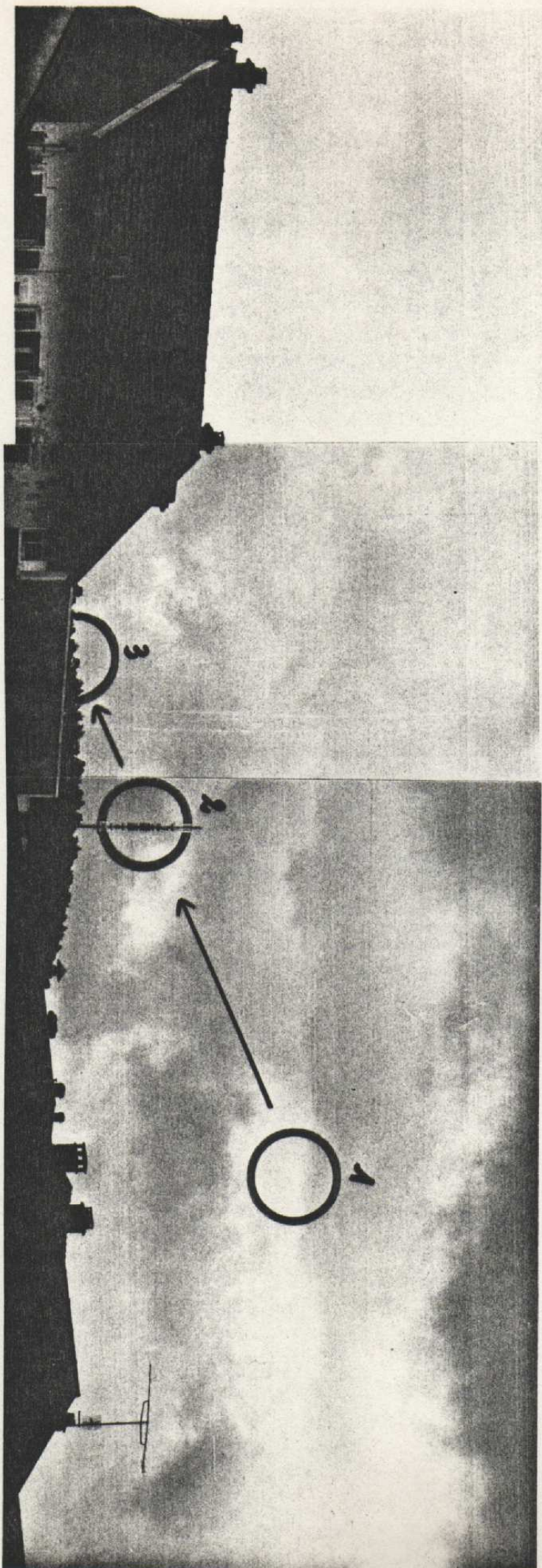
Cet étrange événement se situait sur la colline de la Vierge où plusieurs cas d'observations ont déjà été signalés ; cela se devait d'être rapporté.

(1) se reporter au montage photo

(2) se reporter aux graphiques des courbes de niveau.



## Evolution du phénomène :



- 1 LIEU D'APPARITION A LA VUE DU TENDON
- 2 PASSAGE DE LA LIGNE LE RELAT
- 3 ZONE DE DISPARITION

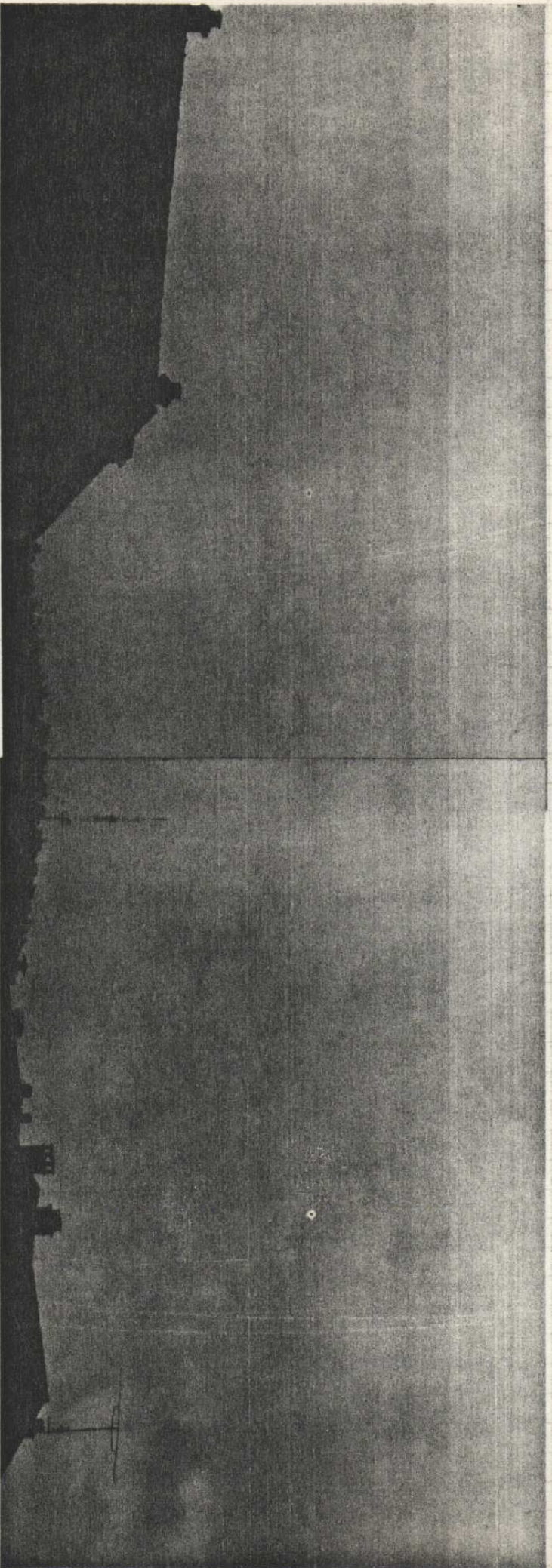


# Relevé des Azimuts et Hauteurs:

104°

106°

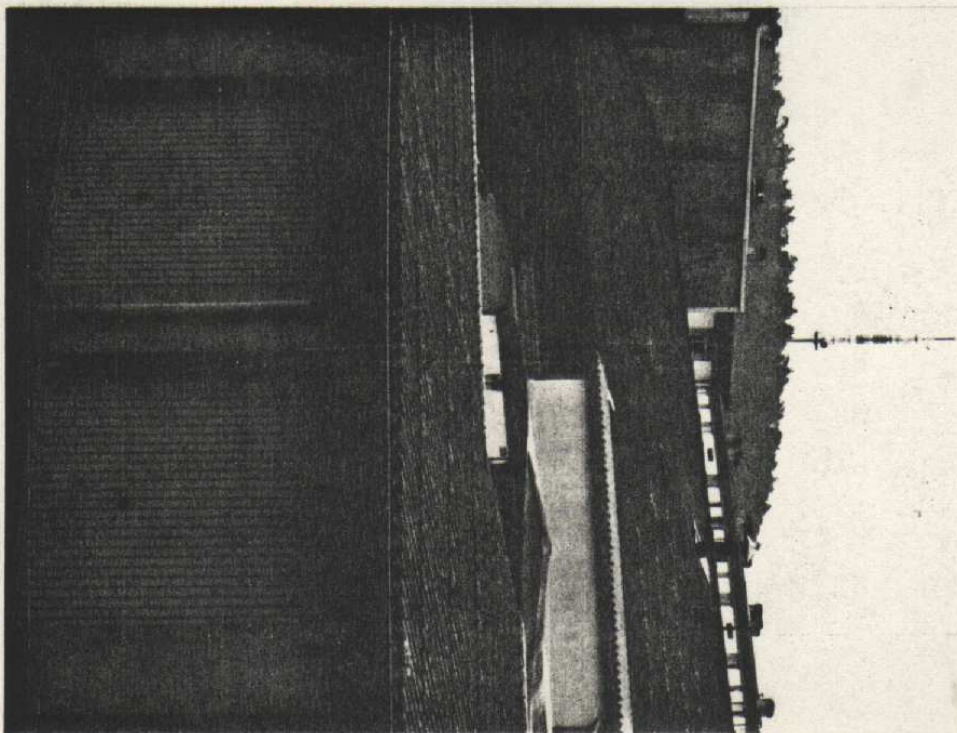
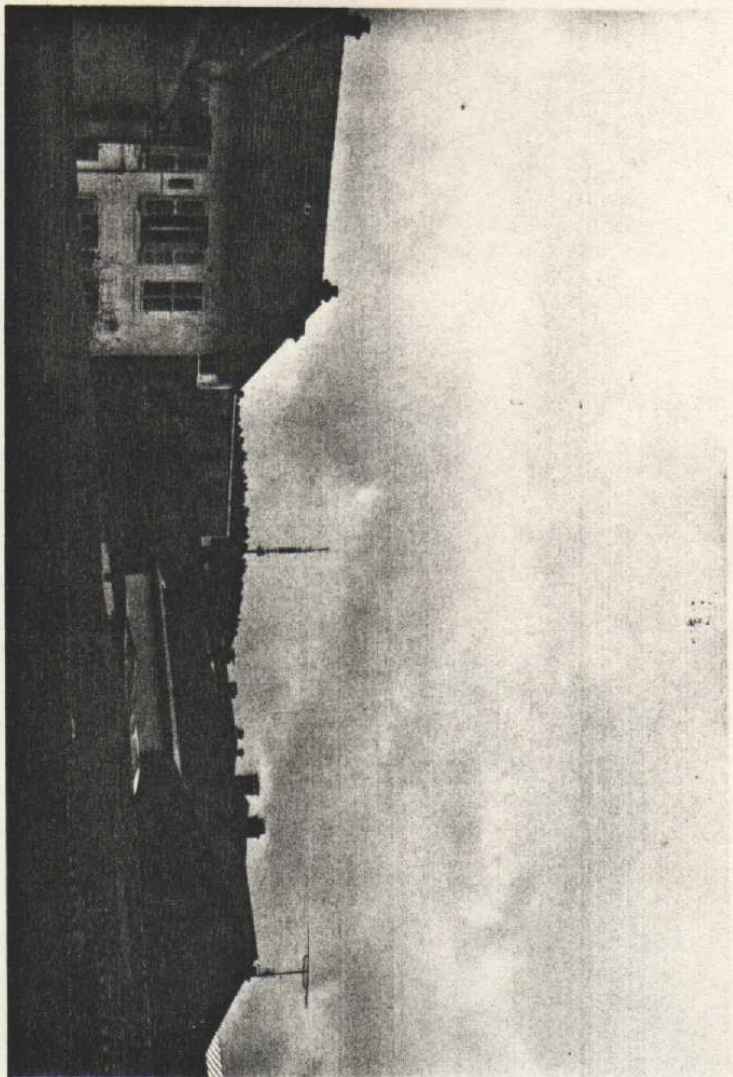
113°



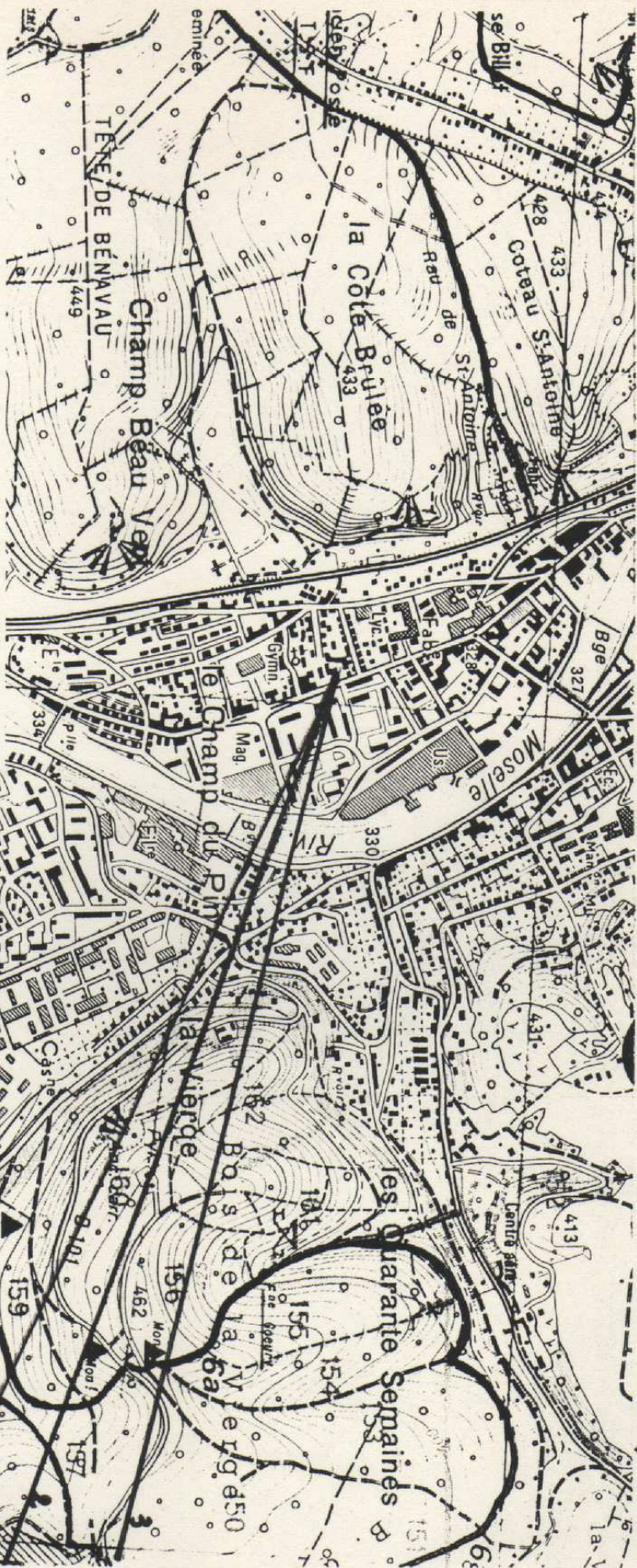
10°

7°









# AZIMUT

- ① RKE DE DEBUT D'OBSERVATION 113°
- ② RKE DU RELAI 105°
- ③ RKE DE ZONE DE DISPARITION 101°



Courbe

Altitude

↑

400

300

200

100

0

500

1000

Moselle

COURBES DE NIVEAUX AXE

106°

Altitude

↑

400

300

200

100

0

500

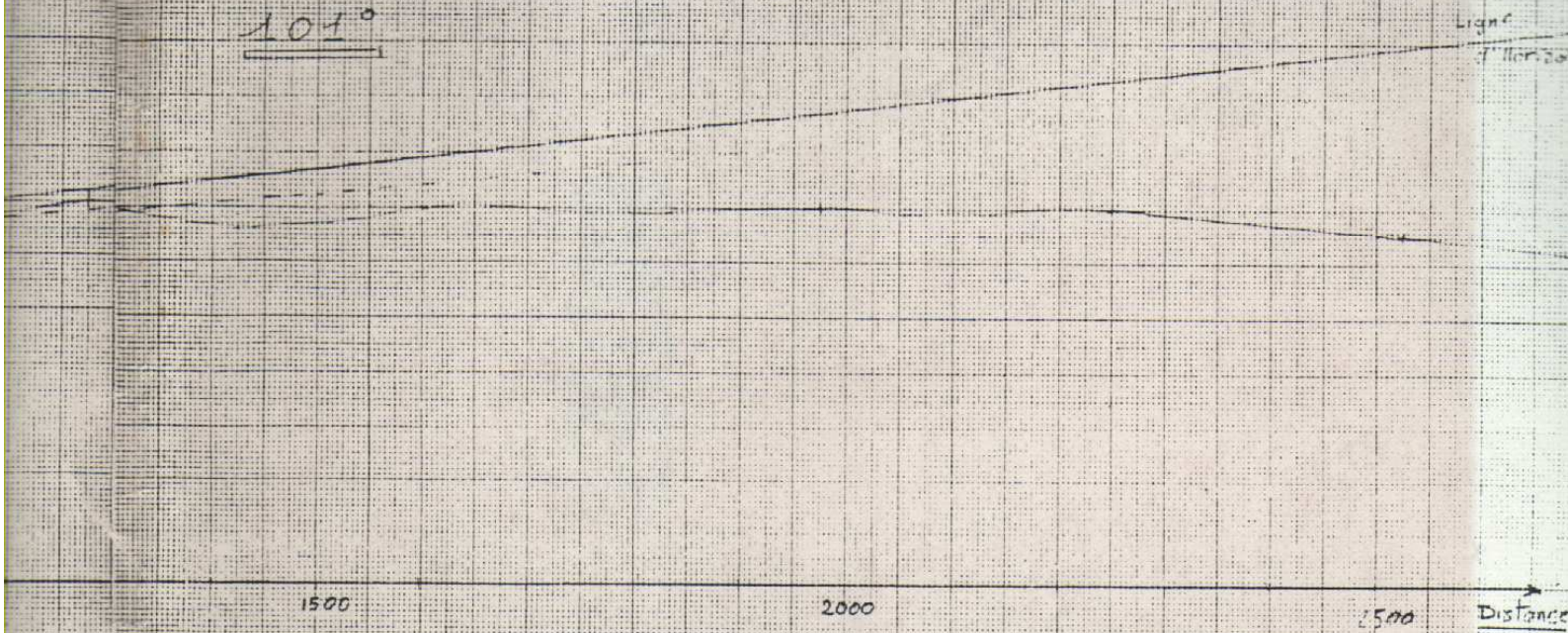
1000

Moselle



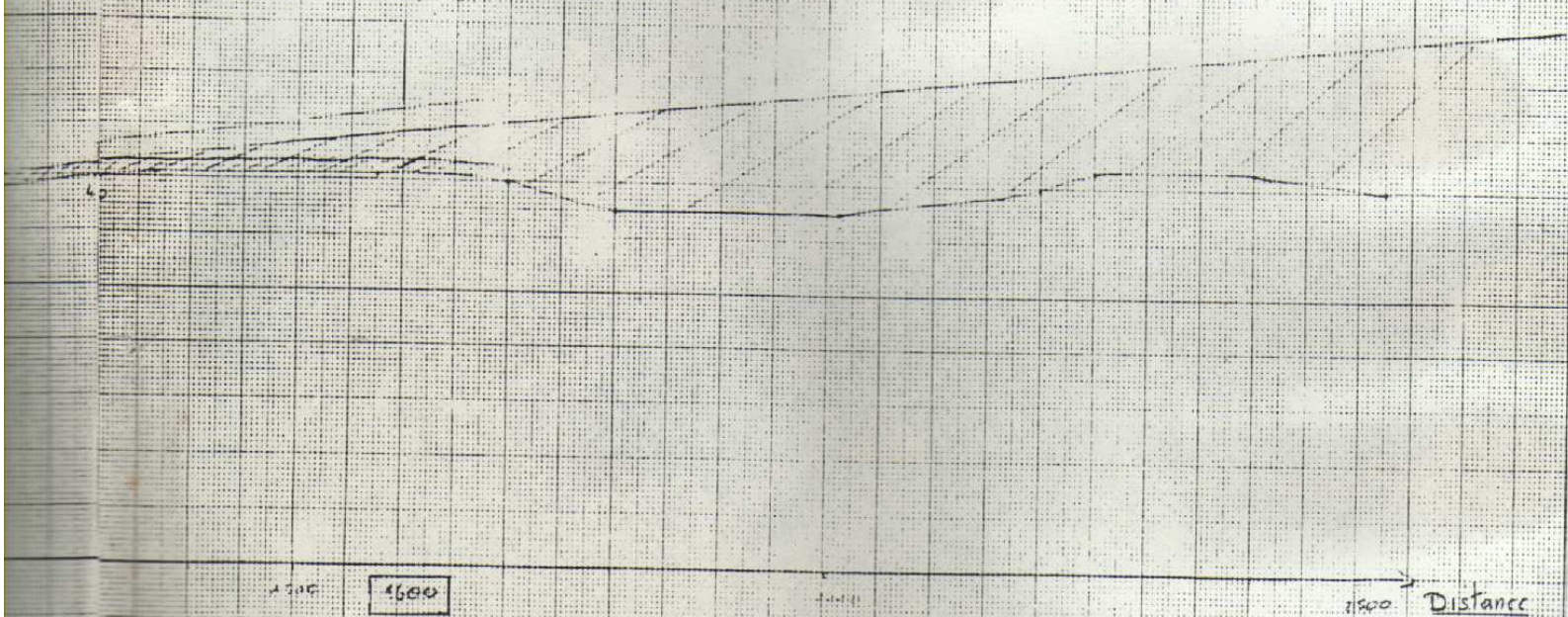
COURBES DE NIVEAUX AXE N°3

101°



AXE N°2

100  
200  
300  
400  
500  
600  
700  
800  
900  
1000  
1100  
1200  
1300  
1400  
1500  
1600  
1700  
1800  
1900  
2000  
2100  
2200  
2300  
2400  
2500  
2600  
2700  
2800  
2900  
3000  
3100  
3200  
3300  
3400  
3500  
3600  
3700  
3800  
3900  
4000  
4100  
4200  
4300  
4400  
4500  
4600  
4700  
4800  
4900  
5000  
5100  
5200  
5300  
5400  
5500  
5600  
5700  
5800  
5900  
6000  
6100  
6200  
6300  
6400  
6500  
6600  
6700  
6800  
6900  
7000  
7100  
7200  
7300  
7400  
7500  
7600  
7700  
7800  
7900  
8000  
8100  
8200  
8300  
8400  
8500  
8600  
8700  
8800  
8900  
9000  
9100  
9200  
9300  
9400  
9500  
9600  
9700  
9800  
9900  
10000





## Réponse à "Avion furtif F117 ou OVNI ?"

Il me semble que Eric Maillot a un a-priori sur l'explication des cas belges. Mais, contrairement à ce qu'il indique, je ne pense pas que le F117 soit impliqué dans tous les cas. Reprenons les points un par un :

1. Comme sur toutes les bases de l'OTAN, il y a une patrouille opérationnelle de 2 avions prêts à décoller si une alerte radar est confirmée. Car sinon, nos brave pilotes passeraient la nuit en vol.
2. Dans le cadre de la défense aérienne, chaque base a une zone très précise à surveiller et n'intervient pas dans le champ d'action d'une autre.
3. Y'avait-il un AWACS en vol ce soir-là ? Je ne le sais pas, mais je pense que cela n'a pas une importance très grande pour la suite des événements.
4. Y-a-t-il un rapport entre ce qui a survolé la région de BRUXELLES et les autres cas ? Cela reste à démontrer.
5. Un F117 ne vole pas à 48 km/h (vitesse trop basse), ni à 1800 km/h (trop rapide) ; sa vitesse minimale en vol est de 130 km/h et maximale de Mach 1, soit environ 1250 km/h.
6. Un décrochage radar peut intervenir en cas de manoeuvre brusque de la cible.
7. Un F117 au-dessus de l'URSS ? Cela semble être une blague, à moins que les Soviétiques ne le ravitaillent eux-même !
8. Erreur ! Les vidéos disponibles en France ont été étudiées par Yves Chosson et moi-même. Image par image, et cela est très instructif !
9. Pas de remarque sur le bruit.
10. L'objet vu en Angleterre était un Vickers Valiant ; et cela était totalement différent de ce que les Belges observent.
11. Pourquoi ne pas se poser ? Il y a une densité de population très élevée pour passer inaperçu.
12. Il y a certainement un problème, mais je doute que l'armée de l'air belge nous en fasse part.
13. Si c'est un rayonnement infrarouge qui est à l'origine de l'effacement des photos, il est temps que j'arrête d'en faire !



Cela m'amène à deux réflexions :

- le phénomène est un F117 ; donc l'armée de l'air belge est au courant. Pourquoi ces survols ?
- c'est autre chose qu'un F117 ; un avion classique ? Lequel ?
- un OVNI ; pourquoi pas ?
- un mélange des trois hypothèses ; cela me semble le plus plausible.

Si quelqu'un a des informations à me fournir pour étayer l'une ou l'autre des hypothèses, qu'il n'hésite pas à me contacter.

ROBERT FISCHER



# **A-12 "Avenger II" le Triangle d'Or de la Navy...**

**R**evanche posthume de Jack Northrop", comme l'a écrit notre collaborateur Bernard Chabbert, dans notre numéro 15, l'aile volante semble réellement faire l'unanimité auprès des Etats Majors et des techniciens américains.

Le nouvel avion d'attaque de la Navy, le A-12 "Avenger II" n'échappe pas à cette "mode" et, quand on a vu sa forme, on est même tenté de dire qu'il en est le plus parfait représentant. On évolue en pleine bande dessinée de Flash Gordon! Mais restons sérieux!

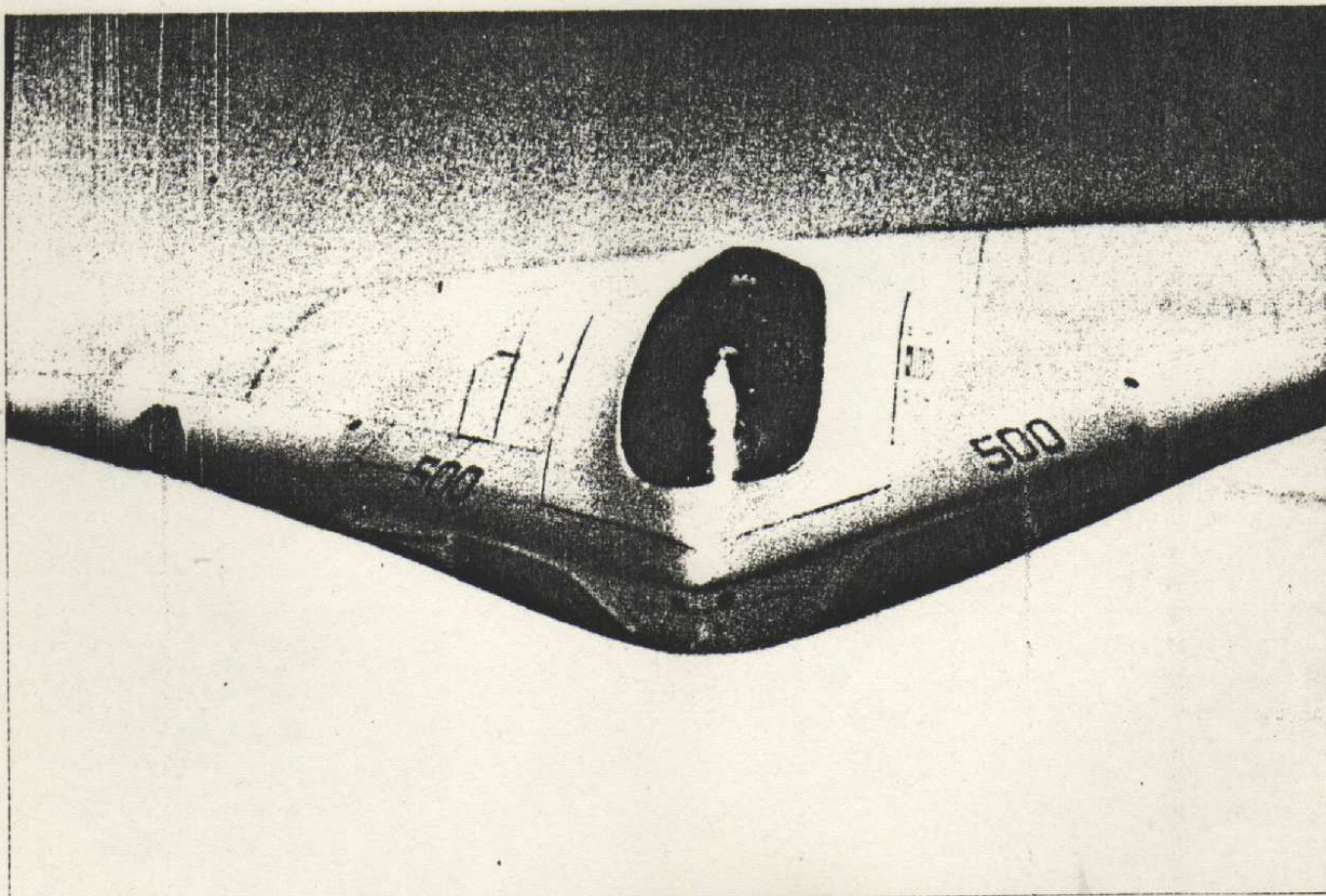
Depuis peu, la Navy vient de révéler les pre-

mières informations concernant ce futur avion d'attaque, au nom de baptême déjà célèbre, A-12 "Avenger II".

Cet appareil qui est destiné à remplacer, à terme, les vieux Grumman A-6E *Intruder*, en service actif depuis bientôt 27 ans, est un avion d'attaque tout temps, de jour et de nuit, d'objectifs terrestres et maritimes, embarqué à bord des porte-avions US.

Le développement du programme A-12 est l'aboutissement d'études menées depuis plus de dix années, sur les techniques et les moyens modernes d'armements et de guerre électronique.

C'est tout naturellement



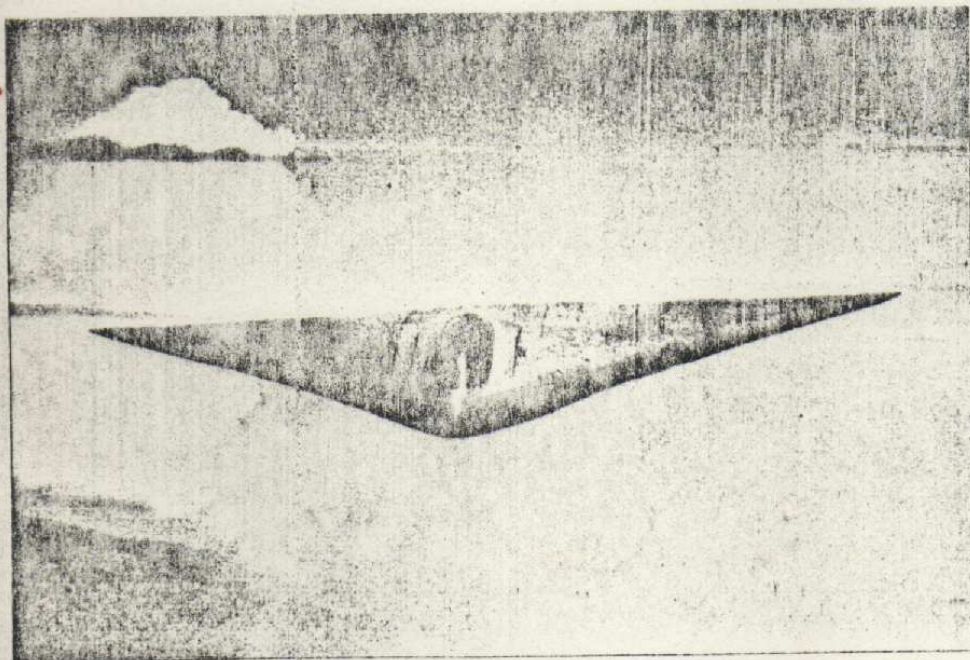
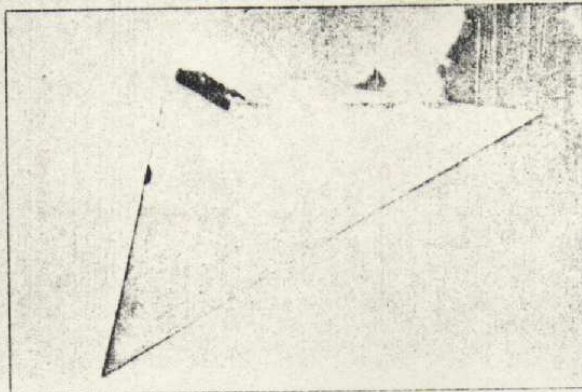


## A-12 AVENGER II

la technologie dite de furtivité - encore elle - qui a présidé au dessin du A-12. Rapide, un armement particulièrement sophistiqué et une extraordinaire capacité de survivabilité sont les caractéristiques principales de ce projet. L'appareil est conçu de manière à pouvoir pénétrer les défenses adverses et d'assurer la finalité de sa mission sans mettre en péril l'équipage. C'est bien sûr ce que veulent tous les Etats majors. Le A-12 sera confié, comme sur le A-6 *Intruder*, à un équipage composé de deux hommes, un pilote et un officier bombardier-navigateur.

L'étude et la construction du A-12 seront

*On ne pouvait concevoir aller plus pure. Les ingénieurs de McDonnell-Douglas et de General Dynamics ont réellement fait très fort dans la démarche. Compromis entre la soucoupe volante et l'avion en papier, le A-12 surprend! Nombreux seront les noctambules qui, quand le A-12 volera, se précipiteront vers leur commissariat ou le bureau du shérif le plus proche pour leur annoncer, fiers d'eux qu'ils on encore vu, et bien vu, une...soucoupe volante!*



confiés à un tandem composé des avionneurs McDonnell-Douglas et General Dynamics.

Contrairement à l'idée reçue, Northrop n'est pas concerné par ce projet (?).

Par rapport à l'*Intruder*, le A-12 introduit de nombreuses améliorations techniques - ce qui n'est guère étonnant, quand on sait que cet appareil a plus de 25 ans! Il est plus rapide, il dispose d'un rayon d'action plus important et d'une capacité d'emport d'armement nettement supérieure. Il faut noter à ce sujet que tout a été étudié pour que le futur avion puisse utiliser l'armement actuel du A-6E. Ce souci de standardisation de la Navy est directement engendré par les coupes faites dans les budgets de l'armement. On privilégie la nouvelle machine tout en essayant d'adapter l'armement existant. C'est logique.

On ne dispose que peu d'informations concernant la conception du A-12. Ormis le fait que la cellule est un triangle isocèle quasiment parfait et que vu de profil il a l'air de tout, sauf d'un avion, on pense que la cellule fait largement appel aux matériaux composites et que sa conception est assez proche de celle du Northrop B-2. D'une envergure proche des 20 mètres - l'envergure d'un

*Biplace en tandem, biréacteur, le A-12 Avenger II sera propulsé par deux réacteurs General Electric F412-GE-400 sans post combustion, les entrées d'air sont placées sous la partie avant de l'appareil.*

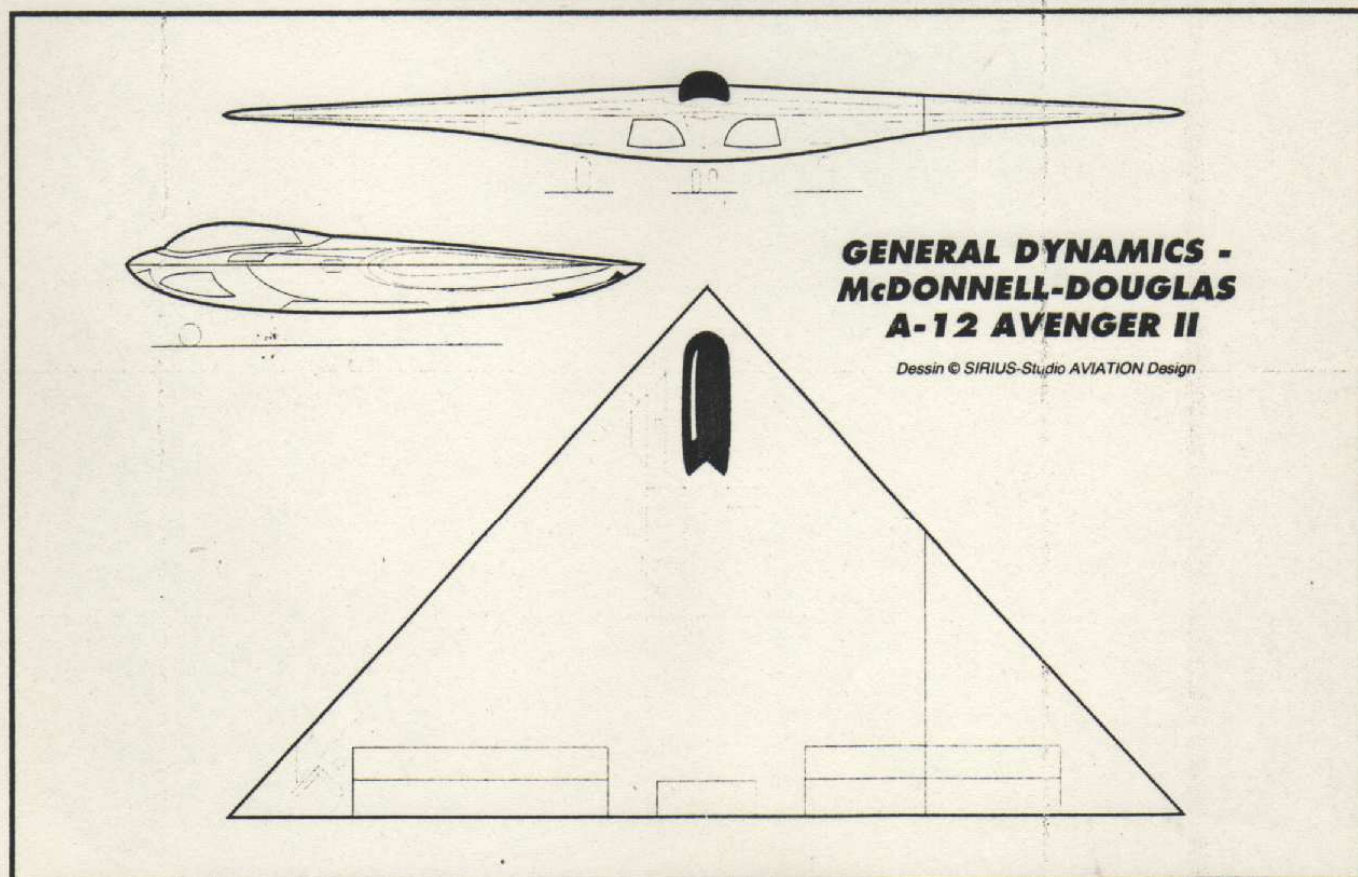
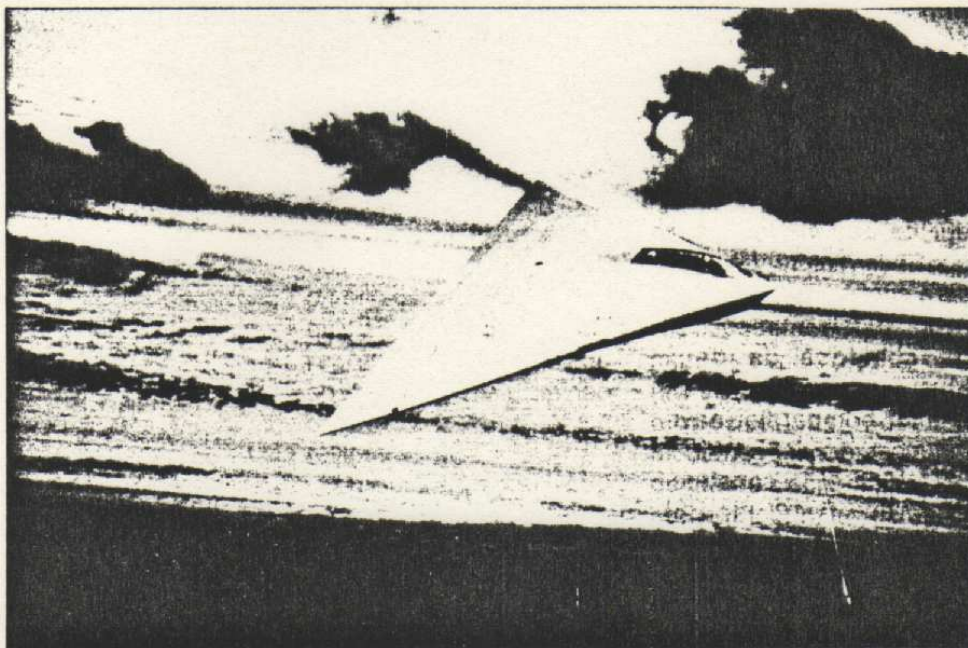


## PROTOTYPE

Tomcat aile déployée - la voilure, ou tout au moins l'ensemble de la cellule, possède une flèche de bord d'attaque de 45°. La surface alaire est approximativement de l'ordre d'une centaine de mètres carrés. La voilure réplée, l'envergure du A-12 est à peine plus importante que celle du A-6. Il est à noter que la forme générale de l'avion, voilure repliée, lui donne l'allure d'une enveloppe de correspondance non fermée!

Le poste de pilotage, en tandem, accueille les deux membres d'équipage. Il est équipé de planches de bord dotées d'une instrumentation à tubes cathodiques et de circuits à très haute vitesse de décision à base de fibres optiques,

**Une aile  
entièrement dépourvue  
de dérives ou de tout autre  
moyen aérodynamique de stabilisation.**

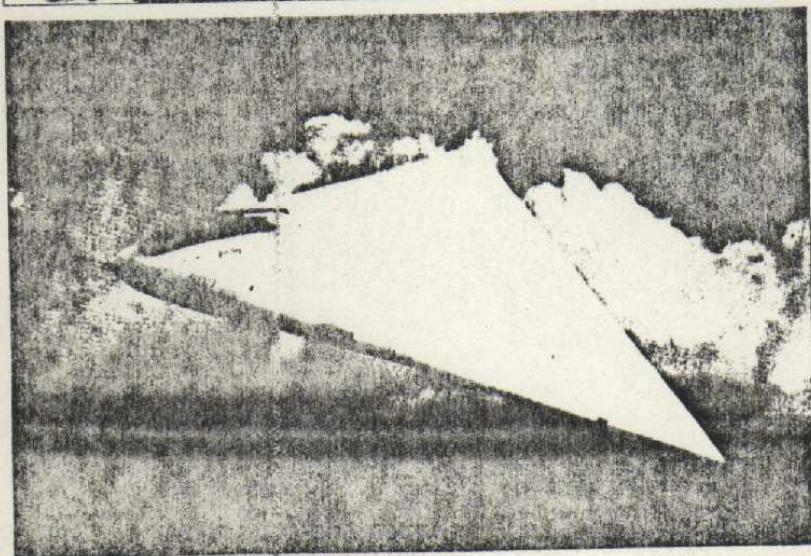
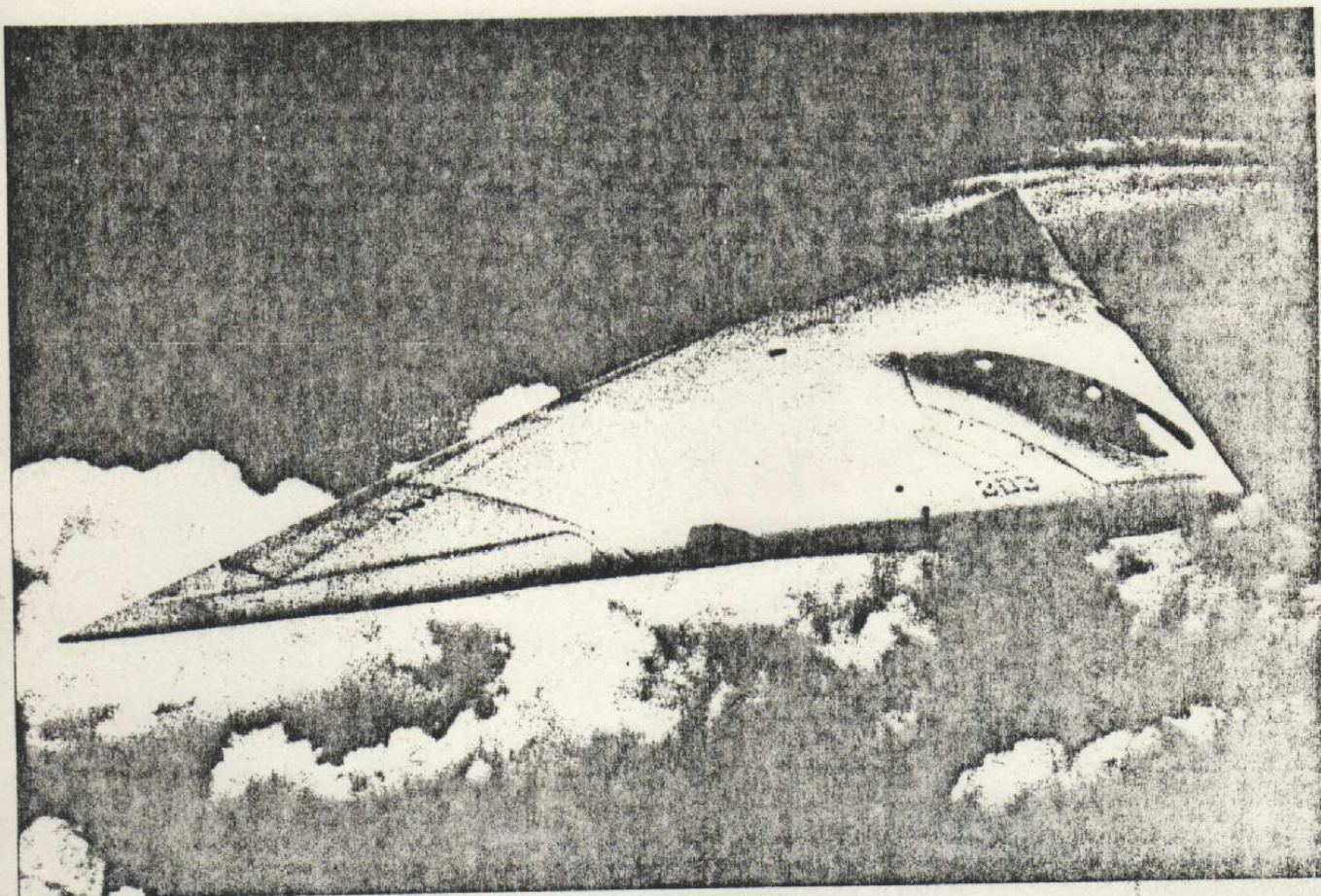


**GENERAL DYNAMICS -  
McDONNELL-DOUGLAS  
A-12 AVENGER II**

Dessin © SIRIUS-Studio AVIATION Design



## A-12 AVENGER II



regroupant toutes les fonctions vitales de navigation, de vol, de gestion d'armement et de gestion totale de la machine.

Il va s'en dire que le A-12 est équipé de commandes de vol électriques

(*Fly-by-wire*) et que son pilotage est assisté par ordinateurs.

La propulsion de l'*Avenger II* est assurée par deux réacteurs General Electric F412-GE-400, turbofan, sans post-

combustion. La poussée unitaire est de l'ordre de 6 000 kgp.

Le programme de construction du prototype prévoit le vol inaugural aux environs du début de l'année 1992; les premiers

essais à la mer se situant aux environs de mars 1993. La mise en service opérationnelle des premiers appareils intervenant vers le milieu de l'année 1995. Les premières bases à recevoir le A-12 *Avenger II* seront très probablement la Naval Air Station de Whidbey Island et celle de Lemoore. Quant aux porte-avions concernés par la mise en œuvre des premiers A-12, il s'agira des USS Enterprise, Nimitz, Independence, Vinson, Kitty Hawk, Constellation et Lincoln.

Pour le moment attendons le vol inaugural de cette nouvelle "Revanche de Jack N..." → **A.B.**



## QUESTION de FORME !!

(Suite et surement fin !)

Nous évoquions, dans le Numéro 22, les problèmes d'illusions susceptibles de survenir lors du visionnement de certaines séquences vidéo. ce nouvel outil n'est apparu que récemment en ufologie (comme ailleurs), du moins de façon courante au niveau amateur. Il était fort à parier que quelques "erreurs de jeunesse" viendraient, tot ou tard, ranimer le sempiternel débat sur la recherche de "preuves" tangibles et palpables.

Notre article visait donc à proposer une explication toute banale quant aux formes curieuses associées à certains phénomènes insolites que certains témoins avaient eu la chance (ou la présence d'esprit) de fixer sur la bande magnétique de leur caméscope.

Certains y virent aussitôt la marque de "l'extraordinaire", commettant une fois de plus un excès de précipitation. Cette forme, particulièrement récurrente, semblait pouvoir s'expliquer par un "défaut" (ou pour le moins une "insuffisance") technique inhérent aux caméscopes. Cette proposition (argumentée) fut donc transmise par courrier à quelques organisations ufologiques à savoir:

LDLN, SOBEPS (Belgique), CISU (Italie), AESV, SCEAU Archives, CIGU, SERPAN et bien-sur CNEGU.

L'objectif était de connaître leur sentiment sur la validité de cette explication et d'obtenir éventuellement toute information susceptible de conforter ou d'infirmer nos conclusions.

Certains membres des quatre dernières organisations citées nous confirmèrent oralement leur adhésion à notre hypothèse explicative. LDLN, comme évoqué dans son numéro 302 (dernière page) consacra une partie de son numéro 303 à la publication intégrale de notre article. La rédaction semble donc accréditer notre proposition. Ceci rassurera quelque peu ceux qui lui reprochait sa "réticence" à publier des textes établissant clairement certaines méprises. Un bon point donc à cette revue et souhaitons que l'objectivité continue à progresser (dans les deux sens!).

Auparavant, nous avions reçu, dès le mois d'Aout, un courrier de Mr Michel Bougard, président de la SOBEPS, nous précisant que leur propre démarche en cours tendait à aboutir aux mêmes conclusions. Mr Patrick FERRY, responsable des analyses photographiques et vidéo au sein de ce groupement, nous précisait dès le 05.09.90 qu'il nous rejoignait sur ce plan et qu'il avait pour sa part réussi à vérifier l'hypothèse en question auprès de la société PHILIPS (Service de réparation du matériel). Ce défaut, fut-il encore précisé, n'existe plus sur les appareils de haut de gamme équipés de systèmes de focalisation plus performants. Par ailleurs, la tache centrale sombre, souvent observée en plus des "encoches" (et que nous n'avions pas évoquée) serait sûrement imputable (aux dires de professionnels) à un probable effet de saturation de luminosité (Contrôle de chrominance montrant une montée excessive dans le jaune (SIC)).

Le numéro 79 (Nov 90) d'INFORESpace (revue de la SOBEPS), essentiellement orienté vers la fameuse "vague belge" (cela n'étonnera personne!) consacre cependant plus de cinq pages à l'évocation de ce problème. Nos propres documents y sont largement repris en comparaison de ceux, tout à fait similaires, obtenus de son côté par la SOBEPS. Nous reproduisons, à la page suivante, le schéma publié dans cet article et qui montre parfaitement la pièce à "encoches" responsable de la méprise. Pour ne pas trop le déflorer, nous vous invitons à vous reporter à cet article, paru bien logiquement sous la plume de Patrick FERRY.

L'AESV pour sa part a mentionné notre hypothèse dans sa circulaire interne "EN DIRECT" Numéro 22 (Octobre 90) la soumettant ainsi à l'appréciation de ses membres.

Pour ce qui est du CISU, nous n'avons à ce jour reçu aucun commentaire. C'est un peu dommage dans la mesure où le cas typique de CROSA, à l'origine de notre interrogation, relève de leur secteur d'intervention et que connaître l'état d'avancement actuel de l'enquête serait profitable à chacun.

.../...



.../...

L'opinion des enquêteurs italiens serait donc la bienvenue, mais en matière d'ufologie il ne faut pas se montrer trop pressé (bénévolat oblige !)

#### CONCLUSION:

Comme on peut le constater, la problématique des "Disques à encoches" semble définitivement résolue (A défaut d'arguments nouveaux bien-sur!).

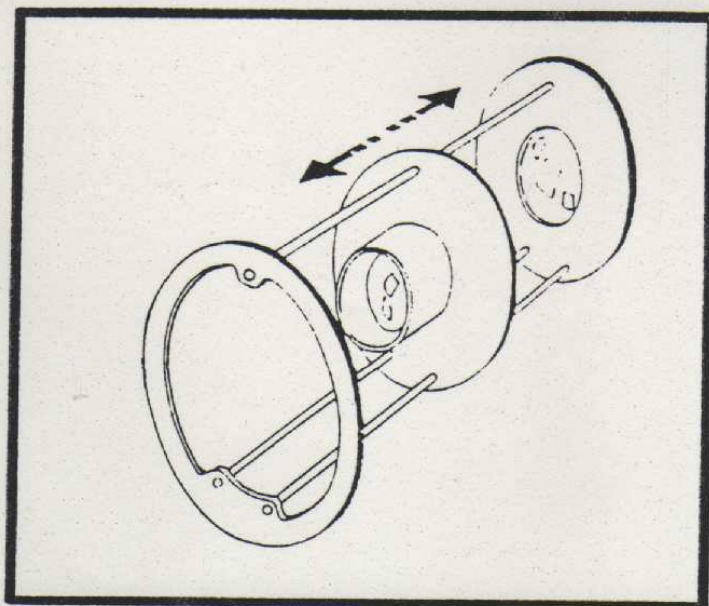
Pour une fois (qui n'est pas coutume comme chacun sait) l'unanimité semble se faire et cela vaut la peine d'être noté.

Pour les "grincheux" qui qualifient souvent trop rapidement de "réductionnistes" ceux qui formulent quelques réserves sur les faits relatés (trop souvent déformés) ou les conclusions avancées (parfois précipitées, partielles voire... partisans ou naïves) force est de constater qu'il est généralement sage d'y regarder à deux fois (mais devrait-on encore avoir à le dire!).

Le doute, quand il n'est pas systématique, maladif ou lui aussi... partisan, peut devenir constructif et générateur de progrès. En ufologie, pays où le rêve et la naïveté sont souvent les rois, preuve est faite qu'un peu de rigueur et de réalisme est indispensable pour assurer un "équilibre" (très instable!) nécessaire à l'efficacité et à la crédibilité de notre recherche. Le rêve et l'ouverture d'esprit sont des moteurs du progrès, la rigueur et la sagesse n'en demeurent pas moins les garants. Qu'on se le dise.

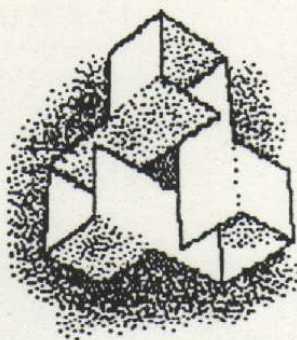
**Vue éclatée schématique du tube optique d'un caméscope : à l'avant-plan, la bague responsable des effets de "disques à encoches"; derrière, le système des lentilles formant le zoom, coulissant d'avant en arrière.**

G. MUNSCH





"Extrait du Courrier de Jean-Pierre PETIT du  
19.08.90"



Jean-Pierre Petit  
Directeur de Recherche au CNRS  
Pommerousse  
Chemin de la Montagnère  
84120, Pertuis. 90-79-45-05

Pertuis, le 19 août 1990

Cher Monsieur,

Je ne sais pas comment on pourrait recréer ces traces sur le sol. Un effecteur mécanique serait sans doute suffisant. Une machine stationnant à d'altitude du sol pourrait engendrer un courant aérien suffisamment puissant pour coucher, tordre les blés de cette façon.

Je ne crois guère au phénomène naturel, surtout quand la trace présente un niveau détrangeté géométrique élevé.

De quoi pourrait-il s'agir ?

J'ai étudié de près ce qui s'est passé en Belgique. Cela ressemble à un test, à une expérience : comment des terriens, dans un zone précise, réagissent-ils à une masse d'apparition, sans atterrissages ? La concentration de telles apparitions fait que c'est la seule explication.

En Angleterre c'est peut-être : comment des gens réagissent-ils à un floraison de traces au sol ?



En créant une association nommée GESTO j'avais cherché à constituer une équipe de travail pour analyser les traces au sol. Le résultat est peu brillant. Une cinquantaine d'adhésions, donc quelques milliers de francs. Autant dire quasiment rien. Il est plus facile de récolter des milliards pour sponsoriser une course à la voile autour du monde. Les gens restent passablement indifférents. Quant aux scientifiques, n'en parlons pas. Je les compare dans mon livre à des moines froussards.

Une demande de ma part court actuellement au CNRS pour création d'un groupe d'étude des Ovnis. Je ne sais quel sera l'effet. Nul, probablement.

Les ufologues français sont soit des "braves gens" hélas sans moyens, soit des imbéciles fieffés, participant d'une campagne de désinformation.

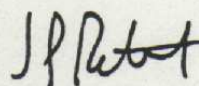
La presse reste muette.

Cette situation reste... curieuse.

En Belgique les choses sont plus sérieuses. La SOBEPS est la seule organisation un tant soit peu sérieuse. A terme je pense que je me rapprocherai des gens là en laissant tomber un peu la France, qui est un pays-édredon....

Sincèrement à vous

Jean-Pierre Petit





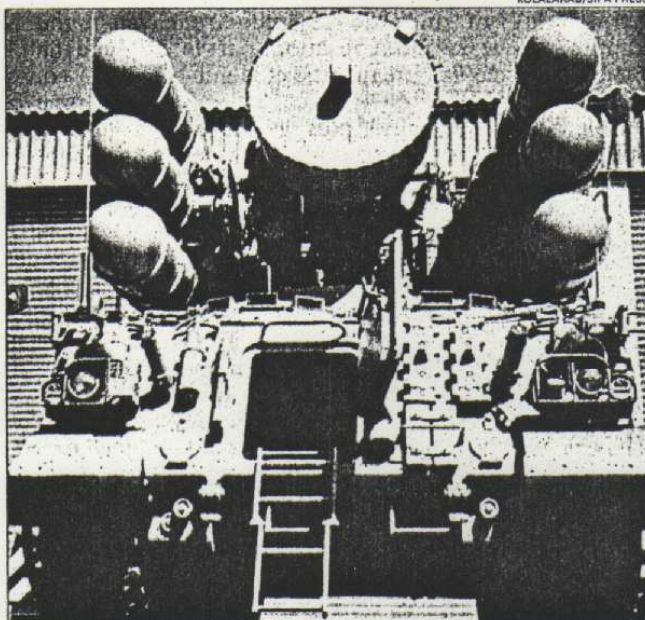
EXCLUSIF

# Le radar qui piège l'avion furtif

*Mauvaise surprise pour les Américains : le système saoudien Shahine, construit par Thomson, détecte le F 117 A. Et les oblige à reconsidérer leur dispositif.*

L'avion furtif américain F 117 A a été repéré à plusieurs reprises sur les radars du système français de missiles sol-air Shahine en Arabie Saoudite. Cette information, recueillie la semaine dernière dans les milieux proches de l'armée saoudienne, remet en question le dispositif américain déployé dans ce pays. Pour les mettre à l'abri d'un éventuel repérage par les Irakiens, l'état-major de l'US Air Force a aussitôt transféré les bombardiers de ce type sur une base au sud-ouest du royaume saoudien, au bord de la mer Rouge, à proximité du Yémen.

Le F 117 A, dernier-né de la technologie américaine, avait été conçu « pour la pénétration en environnement à haute densité de menace et pour l'attaque de cibles à haute valeur stratégique ». Les performances — insoupçonnées — du radar qui équipe les batteries de missiles Shahine, construit par Thomson-CSF pour l'Arabie Saoudite, ont été obtenues à l'occasion de vols effectués par le bombardier à proximité des sites où est implanté ce système de défense antiaérienne. Le radar de surveillance « pulse Doppler » est ainsi parvenu à piéger, plusieurs fois, l'avion invisible à une distance d'environ 17 kilomètres. L'ordinateur a pu intégrer suffisamment de caractéristiques pour établir une véritable signature du F 117 A, ce qui permet ensuite au système de reconnaître immédiatement sa cible. Les probabilités de



Un char saoudien équipé du système Shahine.

destruction d'un objectif par le Shahine sont alors de 90 % avec un missile et de 99 % en cas de tir simultané de deux missiles.

L'avion furtif, dont les principales caractéristiques sont des formes très anguleuses et un revêtement spécial qui lui permettent de réduire sa signature radar, est en revanche dépourvu de qualités aérodynamiques et de maniabilité. Sa vitesse s'en ressent : dite « subsonique élevée », elle culmine à 900 km/h. Repéré par des radars, il ne reste plus au F 117 A que son système de brouillage et de leurres pour tenter d'échapper aux missiles. Entré en service en octobre 1983, cet avion avait été mis à l'épreuve sur de nombreux systèmes radars. Avec succès. Et, même si ses

capacités de bombardier, testées au mois de décembre 1989 au Panama, s'étaient révélées médiocres, le programme avait été considéré comme une réussite.

Il semble que, outre les capacités intrinsèques du Shahine, des conditions propres à l'Arabie Saoudite aient favorisé le repérage du F 117 A : horizon lointain, chaleur et réverbération, diffusion des ondes électromagnétiques. En tout état de cause, son repérage par un système radar, quel qu'il soit, remet en question la conception même de l'appareil — son développement et la construction de 59 exemplaires auront coûté au total 6,5 milliards de dollars.

C'est un contrat de 4 milliards de dollars que Thomson-CSF, maître

d'œuvre — avec le Giat (Groupement industriel des armements terrestres) et Matra — avait signé en 1984 avec l'Arabie Saoudite pour la livraison d'un système de défense antiaérienne baptisé Shahine, « Œil de faucon ». Ce dernier, développé exclusivement pour Riyad à partir des missiles Crotale, se retrouve aujourd'hui en première ligne de défense du royaume saoudien. Cette position explique la discrétion de Thomson-CSF à propos des performances de son dispositif. A la division systèmes électroniques, jointe par L'Express, on se refuse à tout commentaire. « Nous ne voulons ni confirmer ni démentir ces performances. Plusieurs employés de Thomson se trouvent de l'autre côté en compagnie des otages français et étrangers, et nous ne pouvons rien dire tant qu'ils sont en Irak. » On ajoute que les clients saoudiens n'aiment pas les commentaires superflus.

Un certain nombre d'employés de Thomson-CSF se trouvent en Irak, affectés à la maintenance du système radar vendu à l'Irak et de sa version mobile embarquée à bord d'avions Iliouchine. Les Irakiens ont-ils les moyens de détecter, eux aussi, les F 117 A ? Ils sont dotés d'un système antiaérien français, le Roland, fabriqué par la société Euromissile. Les Irakiens possèdent aujourd'hui 14 chars AMX 30 équipés du Roland et disposent de 133 installations de tirs Roland 1 et Roland 2. Leur arsenal s'élève à 2 780 missiles, dont les performances sont toutefois inférieures à celles du Shahine. Par ailleurs, pour que le système irakien parvienne à percer la signature du F 117 A, il faudrait que les radars puissent l'identifier à plusieurs reprises. Il est peu probable que les Américains leur en laissent le loisir.

Néanmoins, il n'est pas douteux que, tôt ou tard, d'autres radars parviendront, comme le Shahine, à identifier le F 117 A, contraignant le coûteux bombardier furtif à une carrière fugace.

Jean-Michel Caradec'h ■



## RESUME D'UNE RENCONTRE AVEC MR CRIS

Suite à l'annonce d'une conférence sur les O.V.N.I. (panneaux électroniques - affiches et article de presse passé dans l'Est Républicain du Jeudi 10 Janvier 1991, je voulais rencontrer Monsieur CRIS, mais, premier problème, le journal précisait "ce soir", alors que les affiches et journaux électroniques précisaient vendredi 11 Janvier 1991. Je me suis donc déplacée deux soirs de suite, la deuxième fois étant la bonne. Je me suis présentée à Monsieur CRIS et lui ai posé quelques questions.

Q - Quel est votre but en organisant de telles conférences ?

R - Un but didactique, uniquement.

Q - Privilégiez-vous une hypothèse pour expliquer le phénomène O.V.N.I.?

R - J'en privilégie trois : l'hypothèse extra-terrestre - l'hypothèse des interférences espace-temps - les mondes parallèles.

Q - D'après le journal, vous vous présentez comme étant membre du GEPAN, permettez mon étonnement et dites moi pourquoi ?

R - (Sur le ton de la surprise) Ils ont mis ça ? Mais non, en fait je leur envoie (aux journaux) un document dans lequel j'explique que j'ai collaboré avec le professeur G. du C.N.R.S. de Tours, pour le compte du GEPAN et concernant les cas de "contactés".

Q - Quels ont été les résultats de ces travaux ?

R - Et bien, il n'y a pas de preuves, pas même un embryon de preuve que ce que les "contactés" racontent soit concret, réel.

Q - Puisque c'était pour le compte du GEPAN, y-a-t'il eu une note technique éditée sur ces travaux ?

R - Oh vous savez, le GEPAN est un organisme très fermé qui reçoit beaucoup d'informations mais ne les restitue pas. Ce qui m'a le plus intéressé au GEPAN, c'est le rapport 16.

Q - Alors, que pensez-vous des stigmates qui apparaissent sur certains témoins lors de "rencontre rapprochée" ?

R - En tant qu'hypnologue, puisque je suis avant tout et de formation hypnologue, j'ai d'ailleurs fait plusieurs émissions de télévision sur ce sujet, je pense que l'apparition des stigmates peut être provoquée par une suggestion hypnotique intra ou extra personnelle.

Q - Quel est votre avis à propos des "cercles" en Angleterre ?

R - Rien, je n'en pense rien, si ce n'est qu'il y a possibilité de fabrication manuelle humaine ou qu'il peut s'agir de rites ou d'un



phénomène météorologique.

Q - Aimé MICHEL laisse à penser que le phénomène O.V.N.I. répond aux lois connues de l'optique, êtes-vous d'accord ?

R - Oui, avec toutes les réserves qu'Aimé MICHEL a lui-même fait à ce sujet. Ce qui m'intéresse le plus est de démontrer que le phénomène a une réalité physique, qu'il ne peut être ramené à une seule hypothèse et surtout pas celle de psycho-sociologique. Vous savez, il y a beaucoup de choses qui entrent en jeu pour expliquer les O.V.N.I. et en tant qu'hypnologue j'ai été amené à étudier des phénomènes de parapsychologie et vous savez que certains cas d'O.V.N.I. ont des interférences avec certains phénomènes parapsychologiques.

Q - Que pensez-vous de la disparition des groupes de recherches ufologiques ?

R - J'en pense qu'il fut une époque où il y avait énormément de matière d'actualité et que cela motivait les gens. Avec la disparition de ces cas nombreux (à l'exclusion de ce qui vient de se passer en Belgique et qui prouve que certains chercheurs manquent de sérieux) les gens sont partis des groupes. La plupart d'entre eux faisaient partie d'un groupe d'ufologues comme s'ils faisaient partie du club de bridge. Ce que je veux dire, c'est que ce qui les intéressait, c'était d'entendre de bonnes histoires et c'est tout ... Mais ce que je constate à l'heure actuelle est un renouvellement de la population intéressée. Il y a plus de jeunes. Et aussi, une plus grande maturité du public.

Ledit public commençant à arriver (et comme pour donner raison à Monsieur CRIS, il s'agissait de jeunes gens), j'ai terminé en lui demandant quand il comptait revenir dans notre région ?

R - Je ne peux le dire encore, je vais partir pour certain pays de l'est où je viens d'apprendre qu'il s'est passé des choses bien étranges avec humanoïdes possibles ...

Ma curiosité aiguillonnée, j'ai expédié rapidement le rendez-vous que j'avais à l'heure de la première conférence et suis retournée pour y assister même partiellement. Désappointement, celle-ci avait été annulée par manque d'un nombre suffisant de spectateurs. La charmante assistante de M. CRIS était elle-même fort ennuyée car le public commençait à arriver, mais Mr CRIS n'était plus là.

Lors de la deuxième "séance", une quinzaine de personnes ont assisté à la conférence-débat, mais malheureusement, aucun des membres du C.V.L.D.L.N. n'y figurait. Dommage, car la prestation de M. CRIS était différente de celles qui avaient été présentées l'année précédente .

A suivre ...

Francine JUNCOSA.



# OVNIS

Ce soir à 18 h 15 et à 20 h 30, salle Interjeunes, décollage immédiat avec une conférence-débat sur « l'énigme des OVNI » présentée par M. Cris, membre du GEPAN. Avec un petit film et bien sûr des images d'OVNI filmées en vol... Entrées : 50 F et 40 F.

*Le surnaturel n'existe pas !  
il n'existe qu'une nature encore méconnue.*

*C. Cris*

*Hypnologue  
Parapsychologue*

*membre cor<sup>t</sup> de l'Académie  
Nationale d'Hypnologie.*

*BP 5042 34032 Montpellier (F) cedex*

*Tél 67 54 09 81*

*FAX 67 54 13 20*

Note technique n° 16 du GEPAN :

Enquête 8101

"analyse d'une trace" (Trans-en-Provence).



CULTURE ET SAVOIR - C. CURKIS - PRÉSENTENT

# L'ENIGME DES OVNIS

UNE SEULE OCCASION DE CONSERVER CES DOCUMENTS  
EXCEPTIONNELS : LA VIDEO !

NOS SPECTATEURS BÉNÉFICIENT D'UNE RÉDUCTION DE 50 F.  
(ENTRÉE REMBOURSEE) SUR LE PRIX MARQUE + JOINDRE LE  
TALON DU BILLET.

ET RÉDUIREZ PAS NOTRE LIVRE INÉDIT QUI VA PLUS LOIN  
DANS LE SUJET ...

STRICTEMENT RÉSERVÉ À NOS SPECTATEURS : 20 F.

**LA NASA MONTRE SES FILMS**  
UN REPORTAGE SCIENTIFIQUE PASSIONNANT  
POUR LA 1<sup>re</sup> FOIS DES OVNIS FILMÉS EN VOL  
DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES FASCINANTS  
LES SECRETS ENFIN LEVÉS 1H30 EN COULEURS

NOM

Prénom

Adresse

Comp. postal

Veuillez me faire parvenir la video

250,00 FFs l'unité + 20 FFs de port. Je joins mon règlement par

☐ chèque ☐ mandat

S.E.R. 2

30032

MONTELLIER (Hér.)

30032

S.E.R. 2

3. P. 5076

MONTELLIER (Hér.)

Veuillez me faire parvenir la video

250,00 FFs l'unité + 20 FFs de port. Je joins mon règlement par

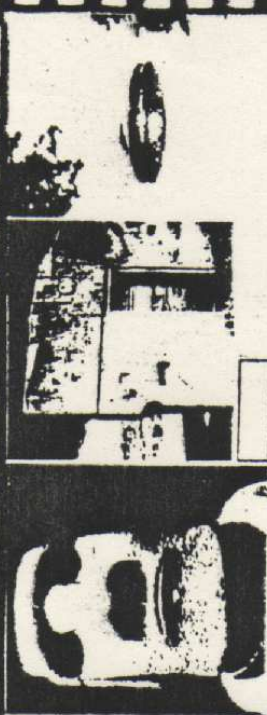
☐ chèque ☐ mandat

S.E.R. 2

3. P. 5076

MONTELLIER (Hér.)

# LES MYSTÈRES DE L'HUMANITÉ



UNE SEULE OCCASION DE CONSERVER CES DOCUMENTS  
EXCEPTIONNELS : LA VIDEO !

NOS SPECTATEURS BÉNÉFICIENT D'UNE RÉDUCTION DE 50 F.  
(ENTRÉE REMBOURSEE) SUR LE PRIX MARQUE + JOINDRE LE  
TALON DU BILLET.

**UN GRAND FILM COULEUR SÉLECTIONNÉ PAR C. CHRIS**  
LES SITES MYSTÉRIEUX DES 5 CONTINENTS  
LES SECRETS DE L'ÉGYPTÉ, DE L'ÎLE DE PAQUES...  
ÉNIGMES DES CONTINENTS DISPARUS. OVNIS  
DES DÉCOUVERTES FABULEUSES - DES IMAGES SÉPULCHRALES  
**NOS ANCIÈTRES (ET) LES EXTRATERRESTRES ?**

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Veuillez me faire parvenir la video

250,00 FFs l'unité + 20 FFs de port. Je joins mon règlement par

☐ chèque ☐ mandat

S.E.R. 2

3. P. 5076

MONTELLIER (Hér.)